**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande

**Band:** 63 (1937)

**Heft:** 26

Nachruf: Rochat, Octave

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

cuisine électrique pour les maîtresses d'écoles ménagères et leur délivre même des diplômes. Il publie une revue propre. Il intervient en ce qui concerne l'enseignement dans les écoles. En Hollande, existe une centrale — dirigée par des femmes — pour l'examen des appareils électriques et l'établissement de lignes directives pour leur construction et leur maniement pratique. Un rôle important y est joué par le désir d'unifier les constructions. A Berlin fonctionne une organisation analogue à l'« Electrodiffusion » suisse, mais qui est financée beaucoup plus largement par l'industrie.

On entendit ensuite le rapport de M. Buenzod (Lausanne): Les méthodes de propagande en faveur de l'électricité au Comptoir suisse 1937 à Lausanne. Cette action fut combinée avec des démonstrations de cuisson et des dégustations. Au stand, distribution de revues et périodiques pour familles, avec articles de vulgarisation, ainsi que de plaquettes avec montagnes, chute d'eau et inscription «Cuisez à l'électricité!» Les visiteurs recevaient en outre une invitation à prendre part

à un concours très original.

M. Emile Oesch, organisateur-conseil pour la vente, parla de L'emploi des nouveaux principes de la technique et de la psychologie de la vente dans le commerce des appareils thermo-électriques. Depuis des années, ce n'est plus la production, mais la vente qui est le facteur dominant dans l'économie. D'habiles vendeurs et propagandistes peuvent augmenter la prospérité de tout un pays et même tirer une nation de la crise. Le vendeur moderne doit pouvoir se mettre dans l'état d'esprit de l'acheteur. On veut vendre à des êtres humains : c'est donc avec eux qu'il faut compter en première ligne. Il s'agit de rendre la marchandise aussi désirable que possible dans l'esprit du client. Ce n'est pas par l'explication de détails techniques que l'on pourra gagner les ménagères. Il faut, sous ce rapport, savoir adopter une limite raisonnable, et c'est plutôt par des images et des comparaisons vivantes, et surtout par des démonstrations pratiques (par exemple une cuisson au four), que l'on aura du succès. Cette propagande doit d'autre part être faite sur une assez large base. Au cours de la discussion qui suivit, quelqu'un fit remarquer que le slogan « cuire sans feu » constituerait un excellent argument pour la vulgarisation de la cuisine électrique.

Les participants se rendirent ensuite au « Cinéma Palace », où M. le directeur Berner, de Noiraigue, parla de L'utilisation du film étroit pour la propagande en faveur de l'électricité.

La deuxième journée de la session débuta par un rapport de M. Schiesser, administrateur délégué de la maison Brown, Boveri et C<sup>o</sup>, sur Le programme de travail de la nouvelle Commission de l'électrothermie. Le Congrès international de l'Electrothermie de l'année dernière, à Scheveningen, avait suggéré la formation de commissions nationales pour poursuivre l'étude de ces problèmes d'un point de vue neutre. C'est ce qui donna lieu à la création de la Commission suisse, au sein de laquelle sont représentés les fabricants d'appareils, les milieux scientifiques, les installateurs-électriciens et les consommateurs.

M. Dietler, directeur de la S. A. Therma, parla ensuite des Applications de l'électricité dans la boucherie. Les avantages des appareils électrothermiques pour la boucherie peuvent se résumer comme suit : qualité plus uniforme et améliorée des produits — moindre perte de poids — détermination exacte du coût de chacun des processus thermiques — plus grande divisibilité du travail — meilleure adaptation aux désirs de la - plus grande capacité des exploitations dans les moments de presse et de production maximum - contrôle facile du chef d'exploitation. En fin de compte, on peut dire aussi que leur rendement économique est supérieur. Dans la boucherie complètement électrifiée, les frais d'énergie par kilo de produit fini se répartissent comme suit : lumière 3-5 force motrice 20-22 % et énergie thermique environ 75 %. Ce dernier chiffre comprend aussi la préparation de l'eau chaude, pour laquelle on utilise jusqu'à 60 % environ le tarif réduit de nuit. Dans les grandes exploitations modernes, cette proportion peut même être portée à 85 % (tarif de nuit et de midi). Une des caractéristiques importantes de la chaleur électrique est sa propreté. Dans la boucherie, on peut compter que 1 m³ de gaz correspond à 2 kWh. Dans la pratique, cet équivalent est même souvent inférieur. Une des boucheries les plus importantes électrifiées par «Therma» — il est vrai qu'elle est en France — comprend 10 coffres à cuisson pour conserves de viande, d'une contenance de 1000 kg chacun et 4 heures de cuisson. Les fumoirs électriques se servent aussi de la sciure de bois, mais la fumée passe le long des corps de chauffe qui la portent à une température de 70°.

M. le directeur É. Frei, Davos-Platz, entretint les assistants des Méthodes d'acquisition pour les grandes installations de cuisines électriques. On compte actuellement en Suisse environ 1400 exploitations ayant une grande cuisine électrifiée. Près de la moitié sont des hôtels ou cafés-restaurants. La consommation moyenne est de 2,25 kWh par client et par jour, ou de 0,6 kWh par jour et employé. Comme chaque hôtelier est en mesure de fournir des indications précises sur le chiffre des jours/client et des jours/employé, il est facile de calculer à l'avance les frais probables d'exploitation d'une cuisine électrique. Pour les hôtels, on peut tenir compte des équivalents suivants: 1 m³ de gaz = 2,2 kWh, 1 kg de charbon = 1,2 à 2 kWh.

Fait important: la plupart des jeunes cuisiniers n'ont pas l'occasion de se rendre compte de ce qu'est la cuisine électrique en pratique. Il est vraiment paradoxal que les écoles de cuisiniers de Lucerne, Zurich et Cour, près Lausanne, possèdent des fourneaux à charbon et à gaz, mais pas de fourneau électrique. Il est absolument indispensable que l'installation de ces écoles soit complétée par des cuisines entièrement électriques. Plus les jeunes cuisiniers seront nombreux à connaître la cuisine électrique, plus l'introduction de cette dernière sera facilitée à l'avenir.

Le cycle des exposés se termina par celui de M. Brenneisen, chef de cuisine de la Maternité cantonale de Zurich, sur le sujet : « L'organisation de la cuisine en grand du point de vue du cuisinier ».

Les exposés faits à cette session paraîtront dans la revue « L'Electrique » (Zurich, Bahnhofplatz 9).

# NÉCROLOGIE

#### Octave Rochat.

M. Octave Rochat, que connurent de très nombreuses générations de jeunes Lausannois, avait fait des études d'ingénieur à l'Université de notre ville. Il obtint son diplôme en



1892, l'année qui précéda celle où fut introduit, à l'Ecole d'ingénieurs, le prolongement de la durée des études.

Esprit clair, sachant admirablement rendre compréhensibles les choses de la mathématique, M. Octave Rochat se

tourna de bonne heure du côté du professorat, où il fit merveille. Il enseigna notamment au Gymnase scientifique cantonal, à l'Ecole préparatoire de notre Haute Ecole technique, puis à cette dernière.

Quarante-cinq ans de vie pratique et d'enseignement n'avaient pas fait perdre à M. Octave Rochat, toujours identique à lui-même, mince, élégant et svelte, son allure juvénile ni son

alacrité d'esprit.

Son départ sera unanimement regretté et ses anciens élèves en tombant un jour sur un des cours, modèles de clarté, de M. O. Rochat, évoqueront avec respect la mémoire de leur J. Peitrequin. ancien professeur.

#### Victor Durand.

Victor Durand, décédé dans sa septante-neuvième année, était un ancien élève de l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne où,



en 1880, il avait obtenu son diplôme, en même temps qu'Anthelme Boucher, décédé l'an passé. Il a été dès 1881 conducteur des travaux du chemin de fer Clermont-Tulle, de 1882 à 1884, sous-chef de section aux chemins de fer de l'Etat français, à Puy-de-Dôme, de 1885 à 1900, ingénieur de la construction des chemins de fer à voie étroite de l'Allier, en 1890 et 1891, ingénieur au chemin de fer Viège-Zermatt et au chemin de fer d'Yverdon à Sainte-Croix. Il fut de 1895 à 1926 ingénieur à l'Inspectorat fédéral des fabriques à Berne.

# SOCIÉTÉS

## Société suisse des ingénieurs et des architectes. Procès-verbal

de l'assemblée des délégués, du samedi 4 septembre 1937, à 9 h., dans la grande salle de l'Hôtel Bellevue-Palace, à Berne.

Ordre du jour :

1. Procès-verbal de l'assemblée des délégués du 5 juin 1937 (publié dans la «Schw. Bauzeitung », 110e volume, nos 8 et 9, et dans le «Bulletin technique », 63e année, nos 17 et 18).

2. Rapport présidentiel.

3. Election du président de la S. I. A. 4. Election des membres du Comité central.

Approbation des statuts revisés de la Section bâloise.

6. Propositions à l'assemblée générale (nomination de membres honoraires)

7. Propositions individuelles et divers

Présidence : M. P. Vischer, président. Procès-verbal : M. P.-E. Soutter, secrétaire.

M. Vischer, président, ouvre la séance et salue les nombreux délégués présents. L'assemblée de ce jour revêt une importance particulière; elle introduit en effet les cérémonies du centenaire. Nous adressons, sans plus tarder, nos remerciements cordiaux à la Section bernoise, qui a voué tous ses soins à la préparation de la fête.

La lecture de la liste de présence établit la participation que

voici à l'assemblée :

du Comité central : MM. P. Vischer, président, A. Walther, A. Dumas, R. Eichenberger, R. Neeser, A. Sutter, membres, et P.-E. Soutter, secrétaire ;

de 18 Sections, représentées par 77 délégués, notamment :

MM. V. Flück, W. Müller, Dr A. Rösli. Argovie: MM. A. Linder (en place du président), F. Bräuning, R. Christ, W. Faucherre, Bâle: P. Sarasin, A. Aegerter, E. Frauenfelder, B. Jobin.

MM. O. Gfeller, Dr A. Frieder, H. Härry,
F. Hiller, W. Keller, H. Nydegger,
J. Ott, H. Rüfenacht, K. Schneider, Berne:

J. Wipf.

Chaux-de-Fonds: M. R. Souviron.

MM. H. Gicot, L. Hertling. Fribourg:

MM. J. Calame, H. Calame, A. Guyonnet, M. Humbert, F. Reverdin. Genève:

Grisons: MM. P.-J. Bener, W. Breuer, H.-L. von

Gugelberg.

Neuchâtel: M. R. Guye.

Saint-Gall: MM. J. Tobler, H. Riek. MM. Dr M. Angst, W. Müller. MM. W. Luder, J. Luchsinger. Schaffhouse: Soleure:

Thurgovie: M. R. Brodtbeck.

MM. R. Gianella, A. Marazzi. Tessin: Valais:

MM. Ch. de Torrenté, M. Burgener.
MM. Dr A. Stucky, H. Dufour, M. Ebner,
P. Oguey, F. Panchaud, A. Raach, Vaud: J.-P. Vouga.

MM. A. Rölli, R. Ruckli, R. Schulthess, M. Türler. Waldstätte:

Winterthur: MM. H. Wächter, H. Ninck. Zurich:

MM. B. Grämiger, H. Blattner, Ch. Chopard, Prof. R. Dubs, A. Dudler, K. Fiedler, Dr H. Fietz, F. Frietzsche, A. Grad-mann, R. Henzi, C. Jegher, M. Kopp, P. Meyer, M. Misslin, R. von Muralt, H. Puppikofer, H.-W. Schuler, R. Winkler, W. Ziegler, H. Zollikofer.

Excusé: M. H. Næf, architecte, membre du Comité central,

Sont désignés comme scrutateurs : MM. Gradmann, architecte, et Dr Frieder.

- 1. Procès-verbal de l'assemblée des délégués du 5 juin 1937. Le texte en a paru dans la « Schw. Bauzeitung », volume 110, nos 8 et 9, au «Bulletin technique», 63e année, nos 17 et 18, et dans la « Rivista tecnica », nº 7, juillet 1937. Aucune remarque n'ayant été faite, le procès-verbal est approuvé tacitement.
- 2. Rapport du Président. Le Comité central a, depuis l'assemblée des délégués du 5 juin, porté son attention principalement sur la préparation de la présente réunion et de l'assemblée générale qui la suit, ainsi que des fêtes du centenaire. La rédaction définitive des statuts tient compte des décisions de la dernière assemblée des délégués.

On a requis les propositions des sections pour préparer l'élection du Comité central et pour la nomination de membres honoraires. Etudiées soigneusement, ces propositions ont été

soumises aux sections par deux circulaires.

Le Comité central s'est efforcé d'obtenir une affluence aussi grande que possible aux fêtes du centenaire ; il espère aussi que l'excursion offerte aux hôtes étrangers aura le succès désiré.

Le Comité a dû, en outre, s'occuper de questions d'honneur professionnel et de problèmes de concours. La S. I. A. doit prendre part à l'Exposition nationale de 1939; une Commission, nommée à cet effet, examine le mode d'action le plus adéquat aux temps que nous vivons.

La protection des titres n'a malheureusement pas pu être